

Contribution pour une défense réellement engagée de la laïcité et des droits des femmes

Les écologistes ont été les premiers à défendre la diversité. Nous imaginions une diversité colorée et festive, un partage chaleureux et réciproque de nos richesses, dans le respect de nos différences.

Or, nous vivons aujourd'hui dans une société pleine de méfiance et fragmentée, une société qui s'est fortement communautarisée. On a vu surgir des valeurs non-humanistes et moralisatrices qui ne nous sont pas acceptables. Tout semble aller dans le sens d'une rupture avec **les valeurs qui ont construit la France et la République à travers une longue histoire commune.**

Nous découvrons que les religions ont une dimension de prosélytisme plus ou moins affirmée, plus ou moins opprimante qui mettent en danger "notre vivre ensemble". La radicalisation a un objectif: la négation de la laïcité. Et c'est un effet du djihad planétaire, que nous le voulions ou non.

Nous n'avons pas, en tant que membres d'une société sécularisée et laïcisée, à nous occuper et à dire qui sont les bons et les mauvais croyants, quelle est la bonne ou la mauvaise manière de pratiquer une religion.

Mais les religions nous concernent dans leurs dimensions sociales et politiques.

Peu à peu, l'Islam religieux glisse vers l'Islam politique, et nous sommes face à des personnes qui refusent toutes nos valeurs, qui revendiquent la non-égalité homme-femme, croyant et non croyant, et qui tentent d'imposer leur dogmes, parfois de façon passive avec le port du voile communautariste, parfois avec des revendications fortes comme les dortoirs séparés garçons/filles en maternelle, le refus des hommes de serrer la main des femmes, etc... et de plus en plus souvent par la violence.

Dans le même temps et partout sur la planète, le port du voile est le B.-A.-BA de la prédication islamiste ; il ne coûte rien, remet les femmes «à leur place», et il se voit. Certaines femmes le portent par choix et comme une revendication politique, mais elles ne doivent pas l'imposer à d'autres, ni dans le monde du travail, ni dans les facultés, ni ailleurs. Le voile ne doit pas être perçu comme le signe d'une rébellion mais comme le signe d'un enfermement.

En Turquie, le voile a été interdit dans les Institutions avant que le gouvernement Erdogan ne l'autorise de nouveau. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a jugé en 2005 que l'interdiction du voile à l'université ne contrevenait pas à la liberté de pensée, de conscience, de religion, à la liberté d'expression, au droit à l'instruction et au respect de la vie privée, et n'était pas de nature discriminatoire.

Nous refusons un monde où auraient cours des notions de pur et d'impur, nous refusons un monde où l'homme et la femme n'auraient pas les mêmes droits, nous refusons un monde où la femme serait vu comme une "tentatrice". Nous refusons un monde dans lequel certaines femmes sont soumises de leur plein gré parce qu'on ne leur a inculqué que cela de toute leur vie : famille, enseignement religieux puis mari.

Notre parti politique doit clairement et fièrement porter les valeurs de la république, et en premier lieu l'égalité. **Nous demandons que ces orientations soient traduites dans des lois amenées à l'Assemblée par les députés EELV :**

- les partis politiques doivent porter les valeurs de la république, la convention des droits de l'homme, le vivre ensemble... et en aucun cas s'appuyer sur des lois ou principes religieux. Nous réclamons clairement une interdiction des partis religieux.

- interdiction d'inciter des femmes à se voiler contre des sommes d'argent à leur famille pour préserver leur liberté de porter le voile ou non.

- extension de l'interdiction des signes religieux à tous les établissements scolaires, y compris facultés et enseignements privés, ainsi qu'au monde du travail.

- affichage devant les lieux de culte, quelque soit la religion: *"croire est un choix, un droit qui doit être respecté. Il est interdit d'imposer par la force ou par une somme d'argent ou par tout autre moyen, à une personne de fréquenter un lieu de culte où d'adopter une tenue vestimentaire religieuse. Contraindre au port d'un signe de reconnaissance religieuse est puni par la loi d'une amende de...."*

Une couleur de peau, un sexe, une couleur d'yeux, ou même un métier (on ne fait que ce qu'on a été capable d'apprendre et pas forcément ce qu'on souhaitait) ne se choisissent pas. Une religion se choisit, ou non, mais il doit y avoir une alternative et une grille de réflexion. Une religion se choisit, s'assume, se transgresse au besoin.

En résumé, EELV doit clairement affirmer les principes qui structurent notre citoyenneté en défendant l'égalité homme-femme et la laïcité, et en refusant que certains essayent d'imposer leur religion par l'intimidation ou par la force.

Signataires : *Jean-Jacques Bouchet, Lionel Bécus, François Blachon, Elisabeth Charmot, Béatrice Leccia, Martine Léger, Jacques Moulin, Pierre Moretti, Jean-Marc Reverbel, Elisabeth Roulet, Michel Roulet*